

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

LE **PLATEAU-**
MONT-ROYAL

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
2 octobre 2024



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, C'EST QUOI?

LE BUDGET QUI SERT À FINANCER LES ACTIVITÉS COURANTES :

- La rémunération
- Les achats de biens et de services
- Les contributions financières

LES SOURCES DE FINANCEMENT SONT :

- Les transferts budgétaires de la ville centre
- La taxe locale (espace fiscal)
- Les revenus de sources locales (permis, occupation du domaine public, vignettes, locations, inscriptions aux activités sportives, etc.)

CADRE JURIDIQUE DU BUDGET

- Les transferts budgétaires sont déterminés par la ville centre.
- Le conseil d'arrondissement (CA) doit déposer un budget équilibré.
- Le surplus est à l'usage exclusif du CA.
- En cas de déficit anticipé, le CA doit présenter un budget supplémentaire au comité exécutif de la Ville en vue d'adopter une taxe spéciale pour le combler.



CONTEXTE BUDGÉTAIRE

ENJEUX HORS DE NOTRE CONTRÔLE

- + Indexation de 2 % des transferts budgétaires généraux aux arrondissements nettement en deçà de l'inflation
 - + Croissance annuelle des coûts en contexte d'inflation
 - + Augmentation des enjeux de propreté avec l'augmentation de la fréquentation des parcs et des rues commerciales, du nombre de personnes en situation de grande vulnérabilité et des incivilités (graffitis)
- = défi budgétaire pour maintenir notre niveau de service**



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

NOS CHOIX DANS CE CONTEXTE

1. Respect des priorités politiques: transition écologique, inclusion sociale, qualité des services et maintien des actifs
2. Maintenir le niveau de service aux citoyens
3. Geler le taux de taxe local
4. Augmenter l'appui à la vitalité de nos rues commerciales

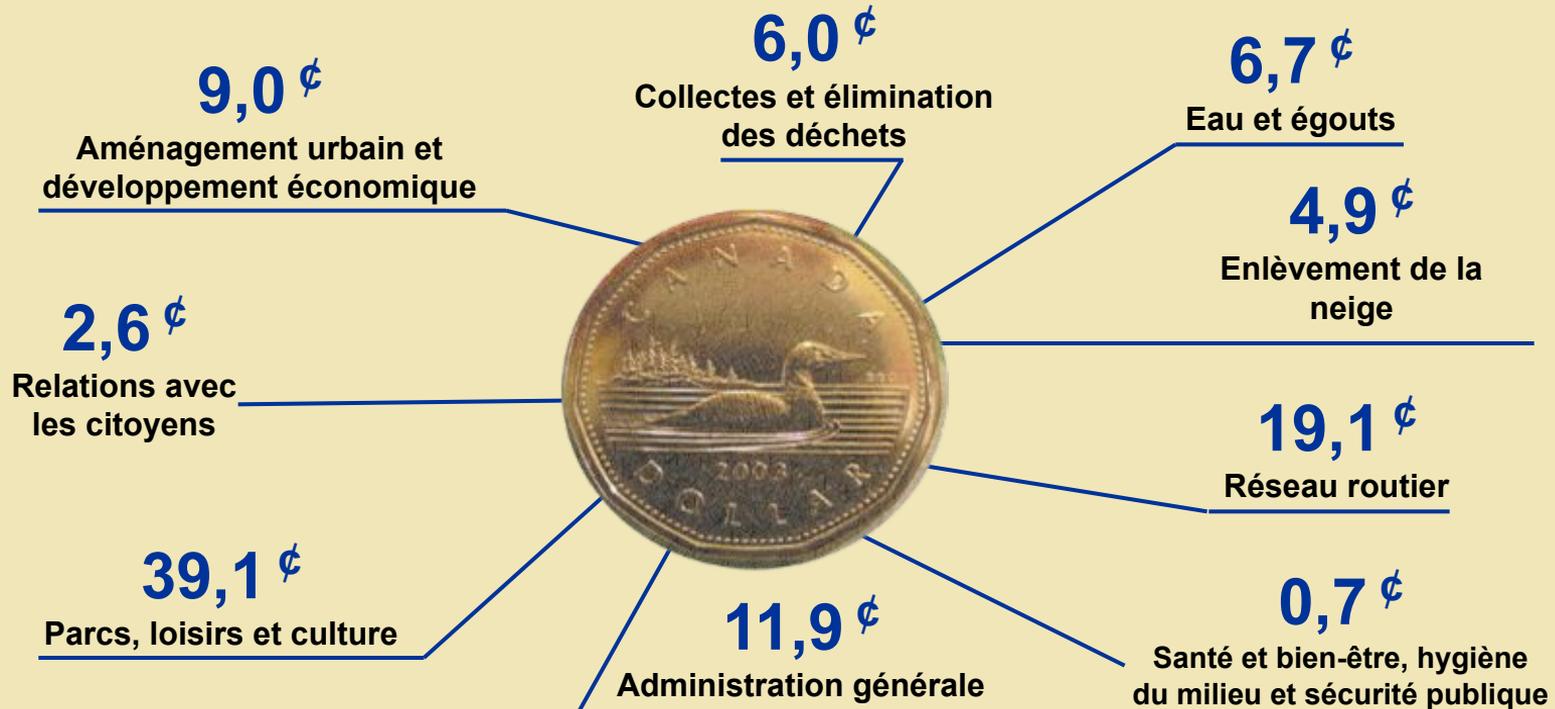
STRATÉGIES POUR UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

	Cadre financier initial (en milliers de \$)	Budget équilibré 2024 (en milliers de \$)
Dépenses		
✓ Budget 2023	59 570,6	59 570,6
✓ Obligations contractuelles et légales	919,1	919,1
✓ Ajustements corporatifs	721,8	721,8
✓ Bonification des activités	1 864,7	1 864,7
Total :	63 076,2	63 076,2
Sources de financement		
✓ Transferts centraux	37 979,1	38 738,9
✓ Espace fiscal	11 439,6	12 639,0
✓ Revenus de sources locales	9 638,1	11 061,7
✓ Affectation des surplus	513,8	636,6
Total :	59 570,6	63 076,2
Dépenses moins financement	(3 505,6)	0,0

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Volet des sources de financement (en milliers de \$)	2023	2024	\$	%
Transferts de la ville centre (+2% et divers)	37 979,1 \$	38 738,9 \$	759,8 \$	2,0 %
Espace fiscal (+9,8% et croissance immobilière de +0,7%)	11 439,6 \$	12 639,0 \$	1 199,4 \$	10,5 %
Revenus de sources locales	9 638,1 \$	11 061,7 \$	1 423,6 \$	14,8 %
Affectation des surplus	513,8 \$	636,6 \$	122,8 \$	23,9 %
Total :	59 570,6 \$	63 076,2 \$	3 505,6 \$	5,9 %
Volet des dépenses (en milliers de \$)				
Administration générale	6 441,0 \$	7 521,8 \$	1 080,8 \$	16,8 %
Développement du territoire	5 173,2 \$	5 814,5 \$	641,3 \$	12,4 %
Hygiène du milieu	7 049,8 \$	7 190,8 \$	141,0 \$	2,0 %
Loisirs et culture	21 783,2 \$	22 983,3 \$	1 200,1 \$	5,5 %
Santé et bien-être	294,5 \$	311,5 \$	17,0 \$	5,8 %
Sécurité publique	120,6 \$	124,4 \$	3,8 \$	3,2 %
Transport	18 708,3	19 129,9 \$	421,6 \$	2,3 %
Total :	59 570,6 \$	63 076,2 \$	3 505,6 \$	5,9 %

POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



FAITS SAILLANTS

1. Un budget qui contrôle les dépenses malgré une hausse des obligations contractuelles et légales de 0,9 M\$.
2. Un budget qui maintient l'offre de service directe à la population et qui protège les actifs
3. Un budget qui maintient le taux de taxe locale à 0,0514\$/100\$ qui situe le Plateau-Mont-Royal dans la moyenne basse des arrondissements montréalais

FAITS SAILLANTS (suite)

3. Des réaménagements budgétaires pour se donner de l'agilité dans les secteurs suivants :
 - À la santé et au bien-être pour la solidarité, l'équité et l'inclusion sociale
 - À la résilience économique et à la prospérité des organisations établies dans l'arrondissement
 - À la transition écologique et à l'enracinement de la nature en ville dans les espaces verts
 - À la mise en place d'une escouade dédiée aux résidences de tourisme desservant les arrondissements du Plateau Mont-Royal, du Sud-Ouest et de Ville-Marie.

CALENDRIER BUDGÉTAIRE

- ✓ Adoption du budget de l'arrondissement par le CA **2 octobre**
- ✓ Dépôt des budgets d'arrondissement au comité exécutif **8 novembre**
- ✓ Adoption du budget par le conseil municipal **4, 5 et 7 décembre**
- ✓ Adoption du budget par le conseil d'agglomération **18, 19 et 21 décembre**

ADOPTION – EXERCICE FINANCIER 2024

Pour l'exercice financier 2024, il est proposé d'adopter des prévisions de dépenses de **63 076 200 \$** financées ainsi :

✓ Transferts de la ville centre	38 738 900 \$	61%
✓ Espace fiscal	12 639 000 \$	20%
✓ Revenus de sources locales	11 061 700 \$	18%
✓ Affectation des surplus	636 600 \$	1%
Total :	63 076 200 \$	100%